

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses.

Cachet de l'auto-école



Horaires d'ouverture

Lundi : 11h00 — 19h00
Mardi : 11h00 — 19h00
Mercredi : 11h00 — 19h00
Jeudi : 11h00 — 19h00
Vendredi : 11h00 — 19h00
Samedi : Fermé
Dimanche : 14h00 — 18h00

Votre contact : Permis en Province — 24 Boulevard de la Bastille, 75012 Paris **Téléphone :** 01 83 81 07 20 **E-mail :** contact@passersonpermisenprovince.fr

01 Enjeux et déroulement de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

02 Épreuve Théorique Générale — Le Code

POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE : avoir au moins 16 ans (formation traditionnelle) ou 15 ans (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions, certaines sont en vidéo.

Le code est valable 5 ans.

Conditions de passage de l'épreuve théorique

Âge minimum 16 ans (filiale classique) — 15 ans (AAC)

Documents à apporter	Pièce d'identité valide en cours de validité + convocation
Horaire de présentation	Se présenter à l'heure indiquée sur la convocation — tout retard entraîne l'exclusion de la session
Modalités d'accompagnement	L'élève se présente seul à l'examen. Permis en Province assure les démarches d'inscription via CodeExpress.
Aides possibles (handicap)	Aménagements sur présentation d'une RQTH ou certificat médical — voir critère 2.4

03 L'examen pratique

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE : avoir au moins 17 ans + avoir réussi le code.

L'épreuve dure environ 32 minutes. Elle est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR). Elle comporte :

- Un parcours empruntant des voies urbaines, routières et/ou autoroutières.
- Un itinéraire suivi de manière autonome (environ 5 minutes).
- Deux manœuvres : arrêt de précision + marche arrière.
- Une vérification technique (int. ou ext.), une question sécurité routière, une question premiers secours.
- Application des règles du code, écoconduite, courtoisie envers les usagers vulnérables.

En cas de réussite : le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) est valable 4 mois et vous place en période probatoire avec 6 points.

Conditions de passage de l'épreuve pratique

Âge minimum	17 ans révolus le jour de l'examen
Prérequis	Avoir réussi l'Épreuve Théorique Générale (code) — valide 5 ans
Documents à apporter	Pièce d'identité valide + convocation + résultat du code de la route
Horaire de présentation	Respecter strictement l'heure de la convocation. Se présenter 15 minutes avant.
Modalités d'accompagnement	Région parisienne : inscription et évaluation en agence (24 Bd de la Bastille, 75012 Paris). En province : transport aller-retour depuis Paris, hébergement et présentation à l'examen dans l'auto-école partenaire inclus.
Véhicule double commande utilisé	Véhicule double commande de l'auto-école partenaire en province (boîte manuelle ou automatique selon filière).
En cas d'échec	Nouveau passage planifié avec Permis en Province. Des séances complémentaires peuvent être proposées selon les points à améliorer.
En cas de réussite	CEPC délivré par l'IPCSR — valable 4 mois. Permis définitif reçu par courrier au domicile.
Période probatoire	3 ans (2 ans si AAC). Démarrage avec 6 points — +2 points par année sans infraction.
Permis de conduire	Valable 15 ans (renouvellement administratif obligatoire).

04 Le programme de formation

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

<p>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître organes, commandes et vérifications • Entrer, s'installer et sortir du véhicule • Tenir le volant et maintenir la trajectoire • Démarrer et s'arrêter • Doser accélération et freinage • Utiliser la boîte de vitesses • Diriger en ligne droite et en courbe • Regarder et avertir • Marche arrière et demi-tour en sécurité
<p>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et tenir compte de la signalisation • Positionner le véhicule sur la chaussée • Adapter l'allure aux situations • Tourner à droite et gauche en agglomération • Franchir les intersections selon le régime de priorité • Ronds-points et carrefours giratoires • S'arrêter et stationner (épi, bataille, créneau)
<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Distances de sécurité • Croiser, dépasser, être dépassé • Virages et déclivité • Autres usagers, courtoisie • Voie rapide • Circulation dense • Adhérence et visibilité réduites • Tunnels et ouvrages
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Itinéraire autonome • Voyage longue distance • Facteurs de risque au volant • Comportements en cas d'accident (PSC1) • Aides à la conduite (ABS, régulateur...) • Entretien et dépannage • Pratiquer l'écoconduite